

ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE LA FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

*Départements : Didactique, Didactique des langues, Éducation et formation spécialisées,
Éducation et pédagogie et la Faculté (comme lieu d'embauche)*

Le 7 mai 2015

Bonjour chères collègues, chers collègues,

Vous êtes chaleureusement conviés à notre rencontre annuelle statutaire. Elle aura lieu **autour d'un repas le mercredi 20 mai 2015 à 12 h 30 au Syndicat des chargées et chargés de cours, local A-R540.**

Vous pourrez y entendre les différents rapports de vos représentantes et représentants, discuter ensemble de la conjoncture économique actuelle et de ses conséquences sur le milieu universitaire et enfin, vous aurez l'occasion d'élire les collègues qui vous représenteront aux divers comités et instances facultaires. Votre présence et notre mobilisation sont essentielles, surtout en cette période de négociation ! Rappelons que les personnes siégeant aux différents comités sont directement rémunérées par le budget de la représentation.

Afin que nous puissions nous informer, échanger et participer à la vie de notre faculté autour d'un repas à partager ensemble, nous vous demandons de **confirmer votre présence par retour de courriel au plus tard le 15 mai 2015 car nous devons connaître le nombre exact de convives.**

Au plaisir de nous retrouver,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Régner', with a stylized, cursive script.

Jean Régner
Comité mobilisation-intégration
poste 5609

Pour : Émilie Tremblay-Wragg, membre CLL

Voir au verso

NOTRE RENDEZ-VOUS

**Le mercredi 20 mai à 12 h 30
au lieu social des chargées, chargés de cours (A-R540)**

Ordre du jour suggéré

1. Adoption de l'ordre du jour et présentation des participants.
2. Informations.
3. Rapport de nos représentantes, représentants au Conseil académique et autres représentations.
4. Élections :
 - Conseil académique - substitut (1 poste – mandat de 3 ans) (rémunération)
 - Comité des études (1 poste – mandat de 2 ans) (rémunération)
 - Comité de liaison local de la Faculté : 3 postes (mandat de 1 an) (rémunération)
(Lorsqu'il y a plus d'un poste, les chargées, chargés de cours représentants devraient appartenir à des lieux d'embauche différents)
 - Délégation au Conseil syndical : 4 postes (mandat de 1 an) (pointage)
(Ces postes de délégués au Conseil syndical ne concernent que les chargées et chargés de cours embauchés par la Faculté et leur élection remplace, pour ce lieu, celle se déroulant habituellement à l'automne).
5. Divers.

P.-S. - Les personnes intéressées à siéger à l'un ou l'autre de ces postes et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration écrite à Jean Régnier au SCCUQ (Télécopieur : 514 987-8475 – Courrier électronique : sccuq@uqam.ca)